

Landesbibliothek Oldenburg

Digitalisierung von Drucken

Lettres Angloises, Ou Histoire De Miss Clarisse Harlove

Richardson, Samuel

A Dresde, 1751

Lettre CXXIX. Miss Clarisse Harlove, à Miss Howe.

urn:nbn:de:gbv:45:1-1802

d'autrui, quoiqu'elle ne le soit pas de faire elle-même d'excellens ouvrages. Mais je crois expliquer fort bien ce penchant & cette facilité à découvrir les fautes, en l'attribuant à la nature humaine, qui sentant ses propres défauts aime généralement l'emploi de corriger. Le mal est que pour exercer ce talent naturel, on tourne moins les yeux dedans que dehors; ou, si vous l'aimez mieux en d'autres termes, qu'on fait tomber la critique sur autrui plus souvent que sur soi-même.

LETTRE CXXIX.

Miss CLARISSE HARLOVE,
à *Miss* HOWE.

Je viens en peu de mots, ma chere amie, à la défense que vous avez reçue de votre Mere. C'est un sujet que j'ai touché fort souvent, mais comme à la hâte; parce que sentant fort bien que mon jugement seroit condamné par ma pratique, je n'ai pas eu jusqu'aujourd'hui le courage de me fier à moi-même.

Vous ne voulez pas que j'entreprenne de vous faire renoncer à cette correspondance.

Y 5

Vous

Vous m'apprenez avec quelle bonté *M. Hickman* l'approuve, & combien il est obligeant, de permettre qu'elle passe par ses mains. Mais ce n'est point assez pour me satisfaire entièrement.

Je suis un fort mauvais Casuiste ; & le plaisir que je prens à vous écrire peut me donner beaucoup de partialité pour mes propres desirs. Sans cette crainte, & si je n'appréhendois aussi que la franchise & la bonne foi ne fussent blessées par des évasions, je serois tentée de vous proposer une voie que j'abandonne à votre jugement. Ne pourrois-je pas vous écrire, pour me conserver une satisfaction si douce ; & ne recevoir de vous, suivant les occasions, qu'une réponse passagere, non-seulement sous le couvert, mais par la plume de *M. Hickman* pour me ramener au vrai lorsque je m'écarte, pour me confirmer lorsque je pense bien, & pour me guider dans mes doutes ? Ce secours me feroit marcher avec plus d'assurance dans le chemin obscur qui s'ouvre devant moi ; car, malgré l'injustice de mes Censeurs, malgré toutes les nouvelles disgraces dont je suis menacée, je ne me croirai pas tout-à-fait malheureuse si je puis conserver votre estime.

Véritablement, ma chere, je ne fais comment je pourrois prendre sur moi de ne plus
vous

vous écrire. Je n'ai point d'autre occupation, ni d'autre amusement. Il faudroit que je fisse usage de ma plume, quand je n'aurois personne à qui je pûsse envoir mes Lettres. Vous m'avez entendue relever les avantages que j'ai toujours trouvés à jeter sur le papier tout ce qui m'arrive : actions, pensées, je m'imagine que c'est le moyen de faire tourner le présent à mon utilité future. Outre que cet exercice forme le stile & qu'il sert à développer les idées, il n'y a personne à qui il n'arrive de perdre une bonne pensée, qui s'évapore après la réflexion ; ou d'oublier une bonne résolution, parce qu'elle est chassée de la mémoire par de secondes vûes qui ne valent pas toujours les premières : mais lorsque j'ai pris la peine d'écrire ce que je veux faire ou ce que j'ai fait, l'action, ou la résolution demeure comme devant moi, pour m'y attacher de plus en plus, ou pour y renoncer, ou pour la corriger. C'est une sorte de traite que j'ai fait avec moi-même, & qui étant scellé de ma propre main, devient une règle de conduite & comme un engagement pour l'avenir.

Je voudrois donc vous écrire, si je le puis sans offense ; d'autant plus qu'outre le plaisir de satisfaire mon inclination, ma plume s'anime, lorsqu'en écrivant j'ai quelque objet

objêt en vûe, quelque amie à qui je désire de plaire.

Mais quoi ? si votre Mere permet notre correspondance à condition que nos Lettres lui soient communiquées, & si c'est le seul moyen de la satisfaire, est-il impossible de se soumettre à cette Loi ? Croyez-vous, ma chere, qu'elle sût difficulté de recevoir cette communication en confidence ? Si je vois quelque apparence de réconciliation avec ma famille, je n'écouterois point assez mon orgueil, pour appréhender qu'on ne sache de quelle manière j'ai été joiée. Au contraire, dans cette heureuse supposition, je n'aurois pas plutôt quitté M. *Lovelace*, que j'apprendrois toute mon histoire à votre Mere & à tous mes amis. Mon propre honneur & leur satisfaction m'y porteroient également.

Mais si je n'ai pas cette espérance, à quoi serviroit de faire connoître la répugnance que j'ai eue à suivre M. *Lovelace*, & les artifices par lesquels il a sù m'effraier ? Votre Mere vous a fait entendre que mes amis insisteroient sur un retour pur & simple, sans aucune condition, pour disposer arbitrairement de moi. Si je paroissois balancer là-dessus, mon Frere s'en feroit un sujet de triomphe, plutôt que de garder mon secret.

M. Lo-

M. Lovelace, dont la fierté s'offense déjà du regret que j'ai de l'avoir suivi, lorsqu'il pense qu'autrement je n'aurois pû éviter d'être à *M. Solmes*, me traiteroit peut-être avec indignité. Réduite ainsi à manquer d'azile & de protection, je deviendrois l'objét des raileries publiques : & je jeterois plus de honte que jamais sur mon sexe, puisque l'amour, suivi du mariage, sera toujours excusé plus facilement que des fautes préméditées.

En supposant que votre Mere consente à recevoir nos communications en confidence, ne balancez point à lui faire lire toutes mes Lettres. Si ma conduite passée ne mérite pas absolument sa haine & son mépris, j'y gagnerai peut-être le secours de ses conseils, avec celui des vôtres ; & si dans la fuite je me rens volontairement coupable, je reconnoitrai que je suis pour jamais indigne & des vôtres & des siens.

Quand vous craignez de l'appesantissement pour mon esprit & pour ma plume, s'il faut que toutes mes Lettres passent sous les yeux de votre Mere, vous oubliez, ma chere, que l'un & l'autre sont déjà fort appesantis : & vous jugez trop mal de votre Mere, si vous la croyez capable de partialité dans ses interpretations. Nous ne saurions douter, ni vous, ni moi, que livrée à elle-même,

même, son inclination ne se fût déclarée en ma faveur. J'ai la même opinion de mon Oncle *Antonin*. Ma charité s'étend encore plus loin ; car je suis quelquefois portée à croire, que si mon Frere & ma Sœur étoient absolument certains de m'avoir assez ruinée dans l'esprit de mes Oncles, pour n'avoir plus rien à redouter sur l'article de l'intérêt, ils pourroient, si-non désirer ma réconciliation, du-moins ne pas s'opposer à ma grace ; sur-tout si je voulois leur faire quelques petits sacrifices, pour lesquels je vous assure que je n'aurois pas d'éloignement si j'étois tout-à-fait libre, & dans l'indépendance que je désire. Vous savez que je n'ai jamais attaché de prix aux acquisitions mondaines, & au legs de mon grand Pere, qu'autant que ces avantages me mettoient en état de suivre une partie de mes inclinations. Si l'on m'en ôtoit le pouvoir, il faudroit vaincre mon penchant, comme je le fais aujourd'hui.

Mais, pour revenir à mon pérmier sujet, essayez, ma chere amie, si votre Mere veut permettre notre correspondance en voyant toutes nos Lettres. Si vous ne l'y trouvez pas disposée, à cette condition-même, quelle fardide amitié seroit la mienne,
de

de vouloir acheter ma satisfaction aux dépens de votre devoir ?

Il me reste un mot à dire sur les reproches libres dont cette Lettre est remplie. Je me flatte que vous me les pardonnerez, parce qu'il y a peu d'amitiés qui portent sur les mêmes fondemens que la nôtre ; c'est-à-dire sur le droit mutuel de nous avertir de nos fautes, & sur la certitude que ces avis seront reçus avec une tendre reconnoissance ; en partant de ce principe, qu'il est plus doux & plus honorable d'être corrigée par une véritable amie, que de s'exposer, par une aveugle persévérance dans l'erreur, à la censure & aux railleries du Public.

Mais je suis persuadée qu'il est aussi inutile de vous rappeler les loix de notre amitié, que de vous exhorter à les observer rigoureusement à votre tour, en n'épargnant ni mes folies ni mes fautes.

CLARISSE HARLOVE.

P. S. Je m'étois proposé dans mes trois Lettres précédentes, de ne pas toucher, s'il étoit possible, à mes propres affaires. Mon dessein est de vous écrire encore une fois, pour vous informer de ma situation : mais trouvez bon, ma chere, que cette Lettre que je vous promets, & votre réponse, qui
con-

contiendra s'il vous plaît vos avis, & la copie de celle que j'ai écrite à ma Tante, soient les dernières que nous recevions l'une de l'autre, tandis que la défense continue.

Je crains, hélas ! je crains beaucoup qu'un des malheureux effets de mon mauvais sort ne soit de me faire revenir à des évasions, de me faire tomber dans de petites affectations, & de m'écarter en un mot du chemin droit de la vérité, que j'ai toujours fait gloire de suivre. Mais qu'il me soit permis de vous assurer, pour l'amour de vous-même, & pour diminuer les alarmes que votre Mere a conçûes de notre correspondance, que s'il m'arrivoit de commettre quelque faute de cette nature, loin de persévérer dans mon égarement, je ne serois pas long-tems sans m'en repentir, & je m'efforcerois de regagner le terrain que j'aurois perdu, dans la crainte de voir tourner l'erreur en habitude.

Les instances de Madame *Sorlings* m'ont fait différer mon départ de quelques jours. Il est fixé à Lundi prochain, comme je vous l'expliquerai dans ma première Lettre, qui est déjà commencée ; mais trouvant une occasion imprévue pour celle-ci, je me détermine à la faire partir seule.

LET-